VetAgro Sup | ABiO Doc

BREVES SELECTIONNEES PAR ABIODOC

Notre sélection d'actualités en AB : appels à projets, législation, vidéos, courtes infos…

Novembre 2021

Partenaires de cette publication

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale du « Développement agricole et rural »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Réalisation

Brèves issues de la veille documentaire d'ABioDoc sur l'Agriculture Biologique, et venant en complément des références bibliographiques sélectionnées par ABioDoc et parues dans la revue Biopresse du mois en cours.

Téléchargement gratuit sur www.abiodoc.com

Réalisation : ABioDoc
Photo de couverture : "Take Back Your Health Conference 2015 Los Angeles" par Take Back Your Health Conference est sous licence CC BY 2.0.

Publication éditée et imprimée par :

ABioDoc
Centre National de Ressources en Agriculture Biologique
VetAgro Sup – Campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35 – 63 370 LEMPDES
(France)
Tél. : 04 73 98 13 99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr / www.abiodoc.com
www.facebook.com/biopresse www.twitter.com/abiodoc

© ABioDoc – 2021 – Tous droits réservés

BRÈVES

Augmentation et prolongation du crédit d'impôt bio

Le 12 novembre, l'Assemblée Nationale a adopté deux amendements déposés sur le projet de loi de finances 2022 prévoyant de prolonger le crédit d'impôt bio jusqu'à 2025 et de l'augmenter à 4 500 € par bénéficiaire et par an.

Avec la disparition de l'aide au maintien décidée par le gouvernement, le crédit d'impôt est le dernier outil financier qui permet de reconnaître la valeur environnementale, sanitaire et sociale de la bio.

Si, pour être adopté définitivement, ce dispositif doit encore passer par la navette parlementaire, cette décision est, pour la FNAB, un signal positif envoyé par le gouvernement aux agriculteurs et agricultrices biologiques.

Lien : https://www.fnab.org/espace-presse/retrouvez-ici-tous-nos-communiques/1135-projet-de-loi-de-finance-2022-la-fnab-se-felicite-du-soutien-des-depute-e-s-et-de-l-etat-pour-augmenter-et-prolonger-le-credit-d-impot-biologique

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 12 novembre 2021

Avis de l'Autorité environnementale sur le PSN

Après 3 mois d'analyse, l'Autorité environnementale a rendu son avis sur le Plan Stratégique National français, le 22 octobre. Ses conclusions sont claires et rejoignent l'analyse de Pour une autre PAC : les effets environnementaux positifs de la future PAC 2023–2027 sont grandement incertains, tandis que ses effets négatifs sont largement sous-évalués, voire ignorés. Pour une autre PAC appelle les citoyens à participer massivement à la consultation sur le PSN (du 13 novembre au 12 décembre 2021), consultation qui sera un des éléments pris en compte par la Commission pour évaluer le Plan français (https://formulaires.agriculture.gouv.fr/index.php/344886?lang=fr).

Lien : https://pouruneautrepac.eu/lautorite-environnementale-juge-le-psn-inapte-a-reduire-limpact-environnemental-de-lagriculture-francaise/

Source(s) : Communiqué de presse Pour une autre PAC, 25 octobre 2021

Appel à communications pour les Journées Intrants ITAB

Les Journées techniques Intrants en production végétale, organisées par l'ITAB, auront lieu les 1er et 2 mars 2022. Au programme : Substances de base, mises à jour réglementaires, biostimulants, autres substances peu préoccupantes.

Dans ce cadre, l'ITAB a lancé un appel à communications (clôture fin décembre 2021).

Lien : http://itab.asso.fr/actus/JT_PNPP_intrants_2022.php

Source(s) : ITAB, novembre 2021

Site Cap Protéines - volet élevage

Mis en ligne fin octobre, le site internet de Cap Protéines explique la partie élevage du programme Cap Protéines (volet du Plan Protéines 2030) et accueille des ressources sur l'autonomie protéique.

Le site présente une trentaine de ressources pour développer l'autonomie protéique en élevage.

Lien : https://www.cap-proteines-elevage.fr

Source(s) : La Feuille de l'AFPF, novembre 2021

Fiches règlementaires FNAB

Depuis 2014, la FNAB met à disposition de son réseau et de ses partenaires des fiches pédagogiques rendant la règlementation bio accessible à toutes età tous.

Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement bio européen, ces fiches ont été révisées : le contenu a été adapté aux nouvelles exigences règlementaires. La FNAB propose une approche claire et pédagogique des textes au travers de ces fiches thématiques téléchargeables (fiche production végétale, fiche cadre général élevage, fiches par espèce animale), destinées aux agriculteurs biologiques, aux candidats à la conversion, et aux conseillers et animateurs qui les accompagnent.

Lien : https://www.produire-bio.fr/cest-quoi-la-bio/le-cahier-des-charges/

Source(s) : https://www.produire-bio.fr, novembre 2021

Fiches réglementaires Ecocert

Le 1er janvier 2022 marquera la mise en application du nouveau règlement Bio européen, le R(UE) n°2018/848.

Ecocert a mis à disposition un espace en ligne consacré à cette nouvelle règlementation, dans lequel se trouvent des fiches transition.

Ces fiches sont susceptibles d'être complétées en fonction des textes restant à paraître (actes secondaires et guide de lecture français).

Lien vers les fiches : https://www.nouvelle-reglementation-bio.ecocert.com/

Source(s) : Ecocert, novembre 2021

Grands prix de la Préservation des captages d'eau potable

Ces Grands prix, organisés par le centre de ressources Captages piloté par l'Office français de la biodiversité, ont été remis, le 16 novembre, au Salon des maires à Paris. Ils récompensent la gestion à la source des captages d'eau et ont été décernés à 4 collectivités parmi les 26 participantes.

L'agglomération du Choletais (Maine-et-Loire) a notamment été récompensée pour ses actions en faveur de la transition écologique, engagées depuis 2009 et liées à la préservation de la source du captage du lac de Ribou. La collectivité a ainsi mis en place des systèmes herbagers et elle a créé une marque pour soutenir les conversions en agriculture biologique.

Source(s) : https://www.environnement-magazine.fr, 23 novembre 2021

Deux appels à projets pour les secteurs FoodTech et AgriTech

Le Gouvernement accélère son soutien aux start-ups et aux entreprises des secteurs FoodTech et AgriTech avec deux appels à projets dotés de 200 millions d'euros du 4e Programme d'investissements d'avenir (PIA4).

Il s'agira ainsi de soutenir le développement des équipements intelligents et connectés (matériel et immatériel) visant à remplacer ou limiter le recours aux intrants d'origine fossile ou de synthèse (tels les engrais, produits phytopharmaceutiques conventionnels, antibiotiques en élevage…). Les projets individuels ou collaboratifs attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur les agroéquipements, le numérique en agriculture, les bio-intrants, la biostimulation, la biofertilisation, la valorisation des ressources génétiques, ou la combinaison de ces leviers.

L'appel à projets « Innover pour réussir la transition agroécologique », doté de 90 millions d'euros sur 5 ans, doit permettre de faire émerger des solutions concrètes et accessibles aux acteurs du monde agricole pour accélérer le développement et la diffusion de pratiques agroécologiques.

Trois vagues de sélection sont programmées :

Clôture intermédiaire 1 : 15/12/2021 ;

Clôture intermédiaire 2 : 24/03/2022 ;

Clôture finale : 16/06/2022.

L'appel à projets « Répondre aux besoins alimentaires de demain », doté de 110 millions d'euros sur 5 ans, doit permettre de concrétiser le changement d'échelle d'une solution, de la conception à l'industrialisation et jusqu'à la commercialisation.

Trois vagues de sélection sont programmées :

Clôture intermédiaire 1 : 13/12/2021 ;

Clôture intermédiaire 2 : 9/03/2022 ;

Clôture finale : 8/06/2022.

Lien : https://agriculture.gouv.fr/foodtech-et-agritech-deux-appels-projets-de-200-millions-deuros

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr, 17 novembre 2021

Planet-score

La loi “Résilience & Climat” prévoit un étiquetage environnemental qui devra informer les consommateurs sur l’empreinte écologique des produits alimentaires. Parmi les étiquetages qui sont proposés dans le cadre de l’expérimentation animée par l’Etat, figure le Planet-score, élaboré par le consortium ITAB-Sayari-Very Good Future. Le Planet-score affiche les enjeux-clés : pesticides, biodiversité, climat, ainsi que le mode d’élevage (par rapport au bien-être animal). Le cap sur lequel est orienté le Planet-score est celui de la transition agroécologique à l’échelle européenne.

Plus d’une trentaine d’acteurs, distributeurs et marques, se sont engagés pour tester le Planet-score sur une partie de leurs gammes. Ce premier test, qui portera pour commencer sur 1000 références, permettra d’illustrer la notation Planet-score sur un large éventail d’aliments et de l’expérimenter auprès des consommateurs à plus large échelle.

Lien vers le CP : http://itab.asso.fr/downloads/affichage-environnemental/itab_sayari_vgf_-_communique_planet-score_-_20211028_vz.pdf

Source(s) : Communiqué de presse ITAB, Sayari et Very Good Future, 28 octobre 2021

Affichage environnemental : déploiement prévu début 2023

Suite au comité des partenaires qui s’est tenu le 17 novembre en présence des parties prenantes à l’affichage environnemental (ministère de la Transition écologique, Ademe, ONG, syndicats…), il a été décidé de reporter d’un an le choix du scénario pour le futur étiquetage. L’objectif est d’avoir un déploiement début 2023 et, pour ce faire, d’avoir une méthode finalisée fin 2022.

Lien : https://www.biolineaires.com/affichage-environnemental-lobjectif-est-davoir-un-deploiement-debut-2023/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=actualites-bio-lineaires-01122020_55

Source(s) : https://www.biolineaires.com, 22 novembre 2021

Carrefour crée deux filières bio françaises

Le 28 octobre, dans le cadre du salon Natexpo, Carrefour a annoncé la création de filières abricot et sarrasin en agriculture biologique. Le distributeur accompagnera ainsi 58 producteurs français de sarrasin et 15 producteurs français d’abricots, afin de commercialiser de la farine et de la confiture. La signature de ces accords est valable pour trois ans renouvelables, et pour des volumes engagés. Le distributeur compte, aujourd’hui, 3000 producteurs bio partenaires.

Source(s) : https://campagnesetenvironnement.fr, 2 novembre 2021

Appel à projets national du Programme National pour l'Alimentation

Dans le cadre du Programme National pour l’Alimentation (PNA), le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation lance une nouvelle édition de l’appel à projets national, en partenariat avec le ministère des Solidarités et de la Santé et l’Agence de la transition écologique (ADEME). Cet AAP vise à soutenir des projets d'intérêt général répondant aux enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux de l'alimentation.

Cette nouvelle édition de l’appel à projets comporte deux volets :

- Volet 1 : émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ; pour fédérer les acteurs d’un même territoire (producteurs, transformateurs, collectivités…) autour d’initiatives pour l’agriculture et l’alimentation de proximité ;
- Volet 2 : projets nationaux ou interrégionaux visant à accompagner les acteurs de la restauration collective pour augmenter la part des produits durables et de qualité dans leurs approvisionnements, en particulier pour les secteurs encore peu engagés dans cette démarche.

Une enveloppe de 1,8 million d’euros viendra soutenir les projets lauréats qui seront dévoilés au printemps 2022.

Clôture des candidatures : 10 janvier 2022.

Lien : https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-lalimentation-lancement-de-ledition-2021-2022-de-lappel-projets-national

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr, 16 novembre 2021

Appel à projets national Écophyto 2021-2022

Dans le cadre du plan Écophyto II+, des appels à projets nationaux sont lancés chaque année pour soutenir des projets en faveur d'une réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, et de la limitation des risques et des impacts qui y sont liés. L'appel à projets pour les années 2021-2022 est lancé par l'OFB, en lien avec les ministères pilotes du plan Écophyto. Il est doté d'une enveloppe indicative de 5,3 millions d'euros.

Dépôt des lettres d'intention : 19 décembre 2021.

Lien : https://www.ecologie.gouv.fr/lancement-lappel-projets-national-ecophyto-2021-2022-0

Source(s) : https://www.ecologie.gouv.fr, 26 octobre 2021

Neuf organisations dénoncent la dépendance aux engrais azotés

Dans une lettre ouverte adressée au ministre de l'Agriculture, et publiée le 25 octobre, neuf organisations (Amis de la Terre France, Alofa Tuvalu, Confédération paysanne, Générations Futures, Greenpeace France, ISF agriSTA, MIRAMAP, Réseau Action Climat, Réseau Environnement Santé) alertent sur la dépendance de l'agriculture française aux engrais azotés de synthèse. Alors que le prix de ces derniers est en pleine augmentation, les signataires réclament une modification du Plan stratégique national (PSN) et du Projet de loi de Finances avant fin 2021, afin d'y intégrer un plan d'action visant une réduction de la consommation française.

Par ailleurs, les signataires alertent sur le fait que ces hausses de prix ne devraient pas s'arrêter, les engrais étant fabriqués à partir de gaz, dont les tarifs sont en pleine augmentation. Les experts prévoient, en effet, que cette augmentation continue dans le futur.

Source(s) : https://campagnesetenvironnement.fr/, 26 octobre 2021

Contrat de labélisation Bio Equitable en France Biocoop/Uni-Vert

Après la signature, en septembre, d'un contrat « Bio Equitable en France » avec Bio Centre Loire, coopérative de fruits et légumes bio de la région Centre-Val de Loire, Biocoop vient de signer, à l'occasion de Natexpo, un contrat de labélisation Bio Equitable en France avec le groupement Uni-Vert. Né en 1961, le groupement Uni-Vert compte 48 producteurs adhérents présents sur le sud-est de la France. Depuis 2017, Uni-Vert a intégré la section agricole, sociétaire de Biocoop, aujourd'hui nommée « Paysan.ne.s Associé.e.s ».

Suite à l'évolution de la loi sur la RSE, Biocoop ne pouvait plus être juge et partie sur le commerce équitable et la démarche des produits « Ensemble » n'était pas labélisable. Ainsi, Biocoop s'est rapproché de la Scop Ethiquable pour créer l'association « Bio Equitable en France » qui regroupe aujourd'hui 80 acteurs engagés.

Lien : https://www.biolineaires.com/biocoop-et-uni-vert-signent-un-contrat-de-labelisation-bio-equitable-en-france/

Source(s) : https://www.biolineaires.com, 29 octobre 2021

Etude sur les grandes cultures bio dans l'UE et dans les principaux pays tiers

En 2020, afin de compléter et d'approfondir l'étude faite par l'observatoire de l'Agence BIO en 2019, l'Agence BIO, Intercéréales et Terres Univia ont décidé de lancer une étude sur les grandes cultures bio dans l'UE et dans les principaux pays tiers. La réalisation de cette étude a été confiée à Ecozept et AND-I.

La synthèse de l'étude et la présentation faite en Commission Bio Intercéréales-Terres Univia sont en ligne : https://www.agencebio.org/2021/10/29/synthese-de-letude-sur-les-grandes-cultures-bio-dans-lue-et-dans-les-principaux-pays-tiers-en-ligne/

Source(s) : https://www.agencebio.org, 29 octobre 2021

Projet ClieNFarms

H2020 ClieNFarms est un projet d'action pour l'innovation de 12 millions d'euros, financé par la Commission européenne, en soutien au Green Deal européen. Il a pour objectif de co-développer des solutions systémiques pertinentes au niveau local afin de parvenir à des exploitations agricoles durables, climatiquement neutres et résilientes à travers l'Europe. Ce projet pionnier est coordonné par le laboratoire AGroécologie, Innovations et teRritoires (AGIR), du centre INRAE Occitanie-Toulouse, et rassemble un consortium de 33 partenaires. Il débutera en janvier 2022 et se terminera en 2026.

Lien : https://www.inrae.fr/actualites/exploitations-agricoles-durables-climatiquement-neutres-europe

Source(s) : https://www.inrae.fr/, 22 octobre 2021

Jeu sérieux STÅL Invasions

Le jeu sérieux STÅL Invasions, développé par INRAE, a été présenté aux professionnels de la médiation scientifique, à l'occasion du colloque international « Science & You » organisé à Metz, du 16 au 19 novembre 2021. Ce jeu, basé sur le développement de stratégies innovantes de protection des cultures, étudiées par les chercheur.e.s d'INRAE, est un jeu de société collaboratif pouvant se jouer de 7 à 77 ans, en famille comme en classe.

Dans un contexte de ressources limitées, et sur une nouvelle planète où tout peut être réinventé, les joueurs doivent développer des stratégies vertueuses pour protéger leurs cultures et survivre. Le jeu se joue en 8 tours sans aucune connaissance biologique et prend la forme d'un jeu de plateau avec quatre sets de cartes (cartes cultures, attaquants, effets et alliés).

En séance scolaire, la session de jeu (de 20 à 30 minutes) est suivie d'une projection de vidéos d'interviews des chercheur.e.s réalisées à Sophia Antipolis sur les derniers travaux menés en lutte biologique.

Lien : https://www.inrae.fr/actualites/stal-invasions-jeu-familial-developpe-scientifiques-dinrae-sensibiliser-lagroecologie

Source(s) : https://www.inrae.fr, 15 novembre 2021

Baisse des achats bio en GMS

Selon l'analyse d'IRI, concernant l'évolution du chiffre d'affaires et le poids du bio dans les produits de grande consommation (PGC), la baisse du chiffre d'affaires bio est marquée dans tous les rayons, sur la période du 4 au 31 octobre 2021. Avec en tête : le frais libre service (poids fixe) qui baisse à -12,6 %.

Si la baisse concerne tous les acteurs de la GMS : des PME (-8,1 %) aux Groupes de taille intermédiaire (-9,3 %) et aux Grands Groupes (-9,7 %), ce sont les MDD qui accusent le plus net recul : -10,6 %. Et tous les canaux de distribution de la GMS sont concernés par ce recul, même si la proxi résiste mieux (-6,9 %).

Selon IRI, cette situation témoigne de la nécessité, pour les acteurs du bio, de (re)créer de la pédagogie autour du label pour légitimer son positionnement prix en créant une différenciation plus explicite avec d'autres propositions du mieux consommer, moins exigeantes.

Lien : https://www.biolineaires.com/gms-le-bio-va-finir-lannee-dans-le-negatif/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=actualites-bio-lineaires-01122020_55

Source(s) : https://www.biolineaires.com, 22 novembre 2021

Projet ResAB pour l'enseignement agricole public

Le projet ResAB, destiné aux établissements de l'enseignement agricole public, vise le travail collectif entre les établissements, ainsi que la diffusion et le transfert, à l'échelle du territoire, des modes de raisonnements et des outils acquis au cours du projet. L'objectif du projet est de permettre aux établissements de travailler ensemble sur des projets de conversion vers l'agriculture biologique, en réduisant et en améliorant l'usage des produits phytosanitaires. En parallèle, les établissements déjà en AB devront perfectionner leur système. Le tout en intégrant les apprenants au coeur du projet, pour les rendre acteurs de leur apprentissage.

Dans ce cadre, la Bergerie Nationale lance un appel à manifestation d'intérêt (clôture des candidatures : 17 décembre 2021).

Plus d'informations : https://reseau-formabio.educagri.fr/?PagePrincipale

Source(s) : https://reseau-formabio.educagri.fr, novembre 2021

Etude sur l'impact du changement climatique dans le monde

Des travaux, publiés dans Nature Climate Change en août 2021, suggèrent que le changement climatique impactera différemment la pression des pathogènes des plantes selon les zones de production agricole. D'après les modèles utilisés, les rendements de la plupart des cultures, dans les hautes latitudes, augmenteraient avec les températures, tandis que les tropiques ne verraient que peu ou pas de gains. Par contraste, le risque d'infection par les pathogènes des plantes (80 champignons et oomycètes étudiés sur 12 cultures) diminuerait dans les zones tropicales (Brésil, Afrique sub-saharienne, Inde et Asie du Sud-Est), mais augmenterait dans les latitudes plus élevées.

Les États-Unis, l'Europe et la Chine pourraient ainsi connaître des changements majeurs dans les associations de populations de pathogènes. Les avantages des gains de rendement dans ces zones de production pourraient donc être tempérés par la charge accrue de la protection des cultures due à l'accroissement des maladies et d'agents pathogènes peu familiers.

Lien vers l'article (payant, en anglais) : https://www.nature.com/articles/s41558-021-01104-8

Source(s) : GRAB, novembre 2021

Appel à candidatures pour le Prix national de l'agrobiodiversité animale 2022

Pour la 10ème année consécutive, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale, remis conjointement par la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale et soutenu par le ministère de l'Agriculture, mettra à l'honneur des éleveurs, des associations de passionnés, des conservatoires régionaux de races, des groupements agricoles, ... qui s'engagent au quotidien pour protéger la biodiversité agricole française.

Ce Prix s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France, élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Les candidats ont jusqu'au 17 janvier 2022 pour envoyer leur dossier à laura.verdillon@fondation-patrimoine.org.

Source(s) : Communiqué de presse Fondation du patrimoine, Ceva, novembre 2021

BioDemain s'implante en Belgique

Trois ans après sa création, la marque d'épicerie BioDemain, qui aide les agriculteurs à passer au bio, s'associe à trois nouvelles enseignes françaises spécialistes du bio, NaturéO, Bio C Bon et So Bio, soit 190 nouveaux points de vente dans l'Hexagone. Désireuse d'aider toujours plus d'agriculteurs, elle part également à la conquête de la Belgique avec les magasins belges Sequoia, à partir de novembre 2021.

Source(s) : Communiqué de presse BioDemain, novembre 2021

ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique

Avec **plus de 41 000 références sur l'agriculture biologique et durable** enregistrées depuis plus de 25 ans, soit 1 400 nouvelles données collectées en moyenne par an, ABioDoc, le Centre national de ressources en agriculture biologique, s'inscrit totalement dans le projet agroécologique soutenu par le ministre de l'Agriculture français et se place en partenaire de choix pour tous les francophones qui souhaitent développer une agriculture plus respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture, ABioDoc assure le stockage d'informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique, mais aussi dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire…). Il gère la Biobase, la plus importante base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique et accessible gratuitement en ligne. Pour diffuser ces informations, ABioDoc propose plusieurs outils disponibles depuis son site Internet www.abiodoc.com :

- La **base de données documentaire** contenant plus de 39 000 références (rubrique *La documentation / Biobase*), avec des recherches par mots-clés donnant accès à des références bibliographiques et à de nombreux documents en ligne ;
- Une **revue bibliographique mensuelle** d'actualité avec des informations regroupées par thématiques et touchant tous les aspects de l'agriculture biologique et durable (rubrique *L'actualité / Le Biopresse*), disponible sur simple inscription ;
- Des **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier (rubrique *L'actualité / Infolettres thématiques*), disponibles sur simple inscription ;
- Un **flux d'actualités**, collecte automatique depuis des flux rss (presse notamment) d'informations liées à la bio (rubrique *L'actualité / Flux d'actualités*) ;
- Un **service questions-réponses** permettant de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- La **base de données des Acteurs de la Bio**, regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'agriculture biologique, que ce soit dans le domaine de la formation, de la recherche ou du conseil ;
- Une présence **sur les réseaux sociaux** : ABioDoc possède un compte Twitter https://twitter.com/ABioDoc et un compte Facebook https://fr-fr.facebook.com/biopresse ;
- L'**accueil sur place** est également possible, avec un accès à l'ensemble du fonds documentaire.

ABioDoc - Centre National de Ressources en Agriculture Biologique
VetAgro Sup – Campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe – BP 35 – 63 370 LEMPDES (France)
Tél. : 04 73 98 13 99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr / www.abiodoc.com
www.facebook.com/biopresse www.twitter.com/abiodoc